



BONNES FÊTES DE NOËL ET BONNE ANNÉE 2021

Sommaire

Mot du maire.....	2
Communauté Urbaine Caen la mer Normandie	3
Vie communale.....	4-6
Numéros de secours.....	7
Travaux.....	8-11
C.C.A.S. Maison de Vie Sociale	12-13
Vie scolaire.....	14-15
Vie Sportive.....	16-17
Vie Associative.....	18
Tribune des Élus	19
Infos pratiques.....	20



Chères Carpionnes,
Chers Carpiens,

L'année 2020 a été, pour chacune et chacun d'entre nous, une année d'incertitudes et de difficultés du fait de la pandémie qui est venue bouleverser notre vie quotidienne.

Néanmoins...

L'équipe municipale s'est mobilisée pour mettre en place les protocoles de sécurité sanitaire dans nos écoles en collaboration étroite avec l'équipe pédagogique pour protéger nos enfants.

Chaque jour, nous apportons notre aide à nos concitoyens, les plus vulnérables, avec l'appui des membres du C.C.A.S.

Chaque jour, nous nous sommes engagés à soutenir nos commerçants, nos entreprises, ainsi que nos associations à l'arrêt et pour lesquelles nous continuons à verser leur subvention.

Concernant nos commerçants exerçant une activité considérée comme non-essentielle, ils ont eu l'obligation, une nouvelle fois de baisser leurs rideaux du 30 octobre au 28 novembre 2020.

À NOUS, collectivement, de faire travailler nos commerces de proximité pour les soutenir économiquement et renforcer les liens qui nous unissent. Malgré cette situation inédite et compliquée, des travaux de sécurisation et d'accès pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés.

Parallèlement, nos projets de construction, du Coeur de bourg, des vestiaires, des gradins du complexe sportif, de l'atelier communal, se concrétisent. Tous ces travaux ont débuté et deviennent réalité.

Le budget 2021 a été voté le 15 décembre 2020.

J'espère que ces crises sanitaires et économiques n'impacteront pas trop nos finances locales.

En revanche, nous n'augmentons pas, pour la 3^e année consécutive, la part communale des impôts locaux, afin de préserver votre pouvoir d'achat.

Gardons le moral ! Et Tous ensemble, mettons l'accent sur les priorités : plus d'écoute, de solidarité et de bienveillance.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël
et une meilleure année 2021.

Bien à vous.

Le Maire,

Pascal SÉRARD



Directeur de la publication
Pascal SÉRARD

Tirage
1 500 exemplaires
Dépôt légal à la parution

Crédits photos
Mairie de Carpiquet,
Septième Ciel Images, Unsplash

Conception et Réalisation
Mairie de Carpiquet

Comité de Rédaction
Alexis EUDE, Janine LÉVEILLÉ,
Mikaël HÉLIE, Delphine PERDEREAU,
Isabelle DAIGREMONT,
Terry DAIGREMONT,
Nathalie SAUTON, Frida KAYALE,
et Maryvonne LÉPINE.

Demandes d'améliorations de l'offre de transport sur la commune

La commission Mobilité du 3 novembre 2020 a demandé aux maires d'exprimer leurs souhaits afin d'améliorer l'offre de transport sur leur commune. Actuellement, Carpiquet développe un Coeur de bourg au croisement des RD 9 et RD 220, et finalise à Carpiquet Bellevue, son projet, tout en espérant que ces zones soient desservies par le réseau de bus.

Après concertation, le conseil municipal a soumis les propositions suivantes :

1 / LIGNE 11

> **Allongement de celle-ci** : Bretteville-sur-Odon / Quartier Koenig jusqu'à la zone commerciale de Cora (Les Drapeaux) : infrastructures déjà existantes ;

> **Création de 3 arrêts** :

- Cœur de bourg route de Bretteville (face à l'immeuble 3F) ;
- À la hauteur du centre aquatique ;
- À proximité du rond-point des zones d'activités Est et Ouest (plus de 4 500 emplois).

2 / LIGNE 2

> **Allongement de celle-ci** : Venoix Gallieni à Carpiquet Bellevue, route de Bayeux (RD 9A).

125 logements ont été créés dont les derniers seront attribués en mai 2021 ; un arrêt de bus sera installé au droit de ces constructions.

> **Le terminus** de cette ligne se fera avant l'accès du périphérique Nord (RN 814). En effet, il est projeté d'y réaliser un rond-point, un parking relais et une aire de co-voiturage.

Dans un premier temps, le terminus se fera sur la placette au niveau du rond-point proche de la maison de retraite Médicis.

3 / LIGNE 3

> **Modification de celle-ci** : passage par l'avenue Charles de Gaulle, au niveau

du cimetière à la sortie du quartier des Vallées, afin d'y rejoindre le Coeur de bourg et ensuite l'aéroport via la RD 9.

> **À la demande de nombreux utilisateurs de l'aéroport et de la gare SNCF**, il a été demandé que le terminus de cette ligne soit à la gare SNCF (cohérence horaire train/avion).

> **Prévoir et/ou déplacer des arrêts** :

- Arrêt square : route de Caumont ;
- Nouvel arrêt : Coeur de bourg (face à la mairie, route de Caumont) ;
- Création d'un arrêt au croisement de la RD 9 et de la zone d'activités de la Grande Plaine à Bretteville-sur-Odon ;

> **Possibilité de modifier l'amplitude horaire 20h / 20h30 (bus standard).**

4 / BORNE VÉLOLIB

La commune développe son réseau de voiries douces (voies communautaires et communales). Il paraît opportun d'y installer une borne de vélobib de 10 vélos au niveau de la mairie et du Coeur de bourg afin de permettre une convergence vers Bretteville-sur-Odon et Caen.

Vous serez tenus informés de la suite de ce dossier.



Travaux réalisés à l'aéroport Caen-Carpiquet



D'une part, il a été mis en conformité :

- la réfection et l'extension des parkings avions (commerciaux et privés) ;
- le parvis face à l'aérogare afin d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

D'autre part, telle que la loi sur l'eau l'impose, des bassins de rétention et d'infiltration pour les eaux pluviales ont été créés sur l'ensemble du site aéroportuaire.

Enfin, un hôtel à insectes a été installé à proximité du parking voitures, dans le but de préserver la biodiversité (faune et flore). Ces travaux ont été financés par Caen la Mer.

Installation du nouveau boulanger dans le bourg



Artisans depuis plus de 20 ans, Sandra et Yann Chennevière, ont succédé à Ingrid et Tony Anne en septembre 2020. La boulangerie est ouverte du lundi au samedi de 6h30 à 19h30. De nouvelles formules le midi sont proposées, une très grande gamme de pains spéciaux ainsi que des nouvelles pâtisseries. La cuisson a lieu toute la journée jusqu'à 18h30.

Pour les fêtes de fin d'année, des ballotins de chocolats et une gamme de bûches de Noël vous seront proposés. Vous pourrez profiter des galettes des rois dès la première semaine de janvier.

Contact

Boulangerie Sandra & Yann
64 route de Caumont
14650 CARPIQUET
02 31 26 58 34

Le 19 septembre 2020

Nettoyons la Nature

Cette 3^e édition s'est tenue le 19 septembre dernier. Ce jour n'a pas été choisi au hasard puisqu'il s'agissait de la journée mondiale du nettoyage « World Clean Up Day », campagne de nettoyage des déchets sauvages, synchronisant le même jour 180 pays.

Plus d'une vingtaine de personnes ont répondu présent à cette action écocitoyenne.

Comme l'an dernier, les participants ont rempli des bouteilles en plastique de mégots de cigarettes pour l'action « Fill the bottle challenge ».

La commune vous rappelle que des cendriers de poche sont à votre disposition à la mairie, n'hésitez pas à venir en chercher.



Du 17 octobre au 1er novembre

EXPOSITION

Le peintre Michel Margueray à l'Espace Athéna

L'artiste peintre figuratif Michel Margueray a exposé ses œuvres la seconde quinzaine d'octobre.

Cet artiste connu et reconnu mondialement a offert une nouvelle fois un voyage dans de nombreuses régions de France et également en Europe, avec son style paysagiste et coloriste. Incontournable des expositions à Carpiquet, il est sans nul doute l'un des plus talentueux de sa catégorie, la peinture figurative.



Cérémonie du 11 novembre 2020



La cérémonie a été célébrée en présence du président des anciens combattants, Jacques Poussier, du maire, Pascal Sérard, d'élus, de deux porte-drapeaux et de membres du bureau de l'association.

Jacques Poussier a tout d'abord lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Moments particulièrement émouvants avec l'évocation du centenaire de l'inhumation du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe et la lecture de la liste des noms des 20 soldats morts pour la France au cours de l'année 2020. La célébration

s'est poursuivie par le dépôt de gerbes dont celle de la députée européenne, Stéphanie Yon-Courtin, l'appel aux morts, la minute de silence et l'hymne national.

Cette cérémonie s'est déroulée à huis clos dans le respect du protocole sanitaire mis en place par la préfecture. Les enfants de l'école élémentaire n'ont pu y participer comme ils le font assidûment chaque année pour toutes les commémorations de la commune. Mais ils ne manqueront pas d'étudier cette page de l'Histoire en classe avec leurs professeurs.

Décembre 2020

1 arbre 1 enfant



Pour cette 3^e édition, il n'y a pas eu de cérémonie en raison des circonstances sanitaires, ce qui n'a pas empêché la plantation de 30 arbres, des liquidambars (copalmes d'Amérique), sur le site du complexe sportif situé route de Caumont (face à l'aéroport). Chacun des arbres est dédié à l'un des 30 bébés nés dans la commune entre octobre 2019 et octobre 2020. Une plaque au pied de chaque arbre indique le nom et la date de naissance de l'enfant.

Agence mobile Twisto

Participation financière de la commune

Le 24 août dernier, vous étiez plus de 70 habitants à vous être déplacés à la permanence de l'agence mobile Twisto. Bilan de l'aide financière accordée aux jeunes Carpiens :

Cartes abonnement à 86 € :

159 ventes dont 148 prises en charge par la commune ;

Cartes abonnement à 198 € :

51 ventes dont 34 prises en charge par la commune.

Le coût total de cette aide est de 8 000 € pour la commune.



Contact

Twisto
51 Rue de l'Oratoire
14000 CAEN
02 31 15 55 55

Assistez en direct au Conseil Municipal

Les séances du conseil municipal se tiennent actuellement sans public. Vous pouvez néanmoins y assister en direct sur notre page Facebook :



La Jeunesse Carpionne

Se connecter à partir de la page Facebook : Quelques minutes avant le conseil municipal, le lien est publié sur cette page et il vous reste à cliquer dessus. Cela vous ouvrira une nouvelle page internet vers un lien Youtube et vous accéderez au direct du conseil municipal.

Nous étudions la possibilité d'ajouter des micros pour que le son soit de meilleure qualité.

Maintien de la participation financière pour l'acquisition d'un vélo et d'une trottinette à assistance électrique

Lors du conseil municipal en date du 15 décembre 2020, il a été décidé de maintenir cette aide en ajoutant les trottinettes à assistance électrique. La commune souhaite encourager l'usage des mobilités douces. Le montant de l'aide financière est de :

- 150 € pour un vélo à assistance électrique ;
- 50 € pour une trottinette à assistance électrique.

Pour connaître toutes les modalités afin de percevoir cette aide, la convention est disponible sur la page d'accueil du site internet de la mairie.

Nouveau

UNE STATION DE TAXI

La station de taxi est installée en face du bar de l'Aviation (rue des Écoles). Kamel Djafer assure les transports toutes distances et notamment le transfert des usagers de l'aéroport Caen-Carpiquet à la gare de Caen.



Contact

06 16 43 58 31
djafer14@yahoo.fr

Entretien des trottoirs

Article 2

Le nettoyage des rues

Le nettoyage des rues ou parties de rues salies par des véhicules ou par des individus doit être effectué immédiatement par les responsables de ces dégradations ou d'office à leurs frais, et sans préjudice des poursuites encourues.

Article 3

Les descentes des eaux pluviales

L'entretien en état de propreté des descentes des eaux pluviales situées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales, est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées au même titre que l'entretien des caniveaux recevant ces eaux.

Article 4

L'entretien des trottoirs, devant des portes et caniveaux

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains :

- pour les trottoirs sur toute la largeur ;
- ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20m de largeur.

Les services de la Communauté Urbaine Caen la Mer nettoient régulièrement la voie publique. Toutefois, en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique.

Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux et

sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage des trottoirs. Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts. Il est recommandé de les composer à domicile, ou de les déposer à la déchetterie.

Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera les obstructions des canalisations et limitera les risques d'inondation en cas de grosses pluies.

Article 5

La neige

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires et locataires sont tenus de balayer la neige au droit de leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel ou du sable devant leurs habitations.

Article 6

Les déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics,

les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Par délibération du conseil municipal, en date du 10 septembre 2018, il sera appliqué une amende forfaitaire de 150 € pour toutes déjections animales sur la voie publique.

La commune a mis à disposition des propriétaires des distributeurs de sacs à déjections animales.

Article 7

L'entretien des végétaux

7.1 Taille des haies

Les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

7.2 Élagage

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. A défaut, ces opérations peuvent être effectuées d'office par la collectivité aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet.

(l'intégralité de l'arrêté n°653/2020 du 27/11/2020 est disponible sur le site internet de la mairie)

Arrêt de l'application Citykomi au 31 décembre 2020

L'application Citykomi s'arrête au 31 décembre 2020 et sera remplacée par l'application A2Display. Prochainement, une borne tactile sera installée devant la mairie. Son mode d'utilisation vous sera communiqué. Dans l'attente, vous pouvez scanner le QR Code ci-contre à l'aide de votre appareil photo de votre téléphone mobile (pour les modèles les plus récents) ou avec une application de lecture.

Après avoir flasher ce QR Code, une page internet s'ouvre vers ce nouveau service (en cours de construction).



Nouveau

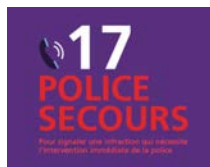
NUMÉROS DE SECOURS



Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est, en raison des circonstances exceptionnelles dues à l'épidémie du coronavirus et jusqu'à nouvel ordre, accessible de 9h00 à 19h00 du lundi au samedi. Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.



La mairie drapée de la couleur orange le 25 novembre dernier, couleur choisie par l'ONU, pour la campagne « Tous Unis », pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes.



Le traitement de l'appel au 17 :

Votre appel sera pris en charge immédiatement par le centre de traitement du 17 « police secours » qui enverra sur place la patrouille la plus proche et adaptée à votre urgence (police ou gendarmerie selon la zone de compétence). Gardez au maximum votre sang-froid, donnez votre localisation exacte, la nature de l'urgence, le nombre d'agresseurs et leur description, notez les numéros de plaque, indiquez la direction de fuite, etc.

En cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police le plus proche des lieux des faits ou de votre résidence.

Dans quelles situations appeler le 17 ?

J'appelle le 17 lorsque je suis en danger ou je constate que quelqu'un est en danger :

- en cas de **violences** ;
- en cas d'**agression** ;
- en cas de **vol à l'arraché** ;
- en cas de **cambrilage** ;
- etc.



Ce numéro d'urgence national unique est accessible, dans un premier temps, par Fax ou SMS. Il ne reçoit pas les appels vocaux téléphoniques. Les Fax et SMS émis vers le « 114 » arrivent au Centre Relais National implanté au Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble. Les professionnels sourds et entendants spécifiquement formés traitent ensuite ces messages et contactent les services d'urgence compétents (police / gendarmerie, SAMU, sapeurs-pompiers), si la situation nécessite leur intervention.

Pourquoi appeler le 114 ?

Toute personne sourde ou malentendante, victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, peut désormais composer le « 114 », numéro gratuit, ouvert 7/7, 24h/24.



Enfant en danger : comment le signaler ?



Si vous êtes victime ou si vous avez connaissance d'une situation de maltraitance d'un enfant, vous devez appeler le 119 (24h/24 et 7 jours/7). Ce numéro d'appel (gratuit et confidentiel) est destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.



LE CŒUR DE BOURG



© Septième Ciel Images



**Vues
d'ensemble
du futur
Cœur de bourg**



© Septième Ciel Images

FONCIM

Impasse du Val

« Résidence le Val » : 3 bâtiments pour 83 logements (uniquement accessibles à la propriété).

Au pied des immeubles, des commerces de proximité dont un distributeur à billets.



© Septième Ciel Images

LA CAENNAISE

Route de Caumont

Programme immobilier comprenant 79 logements à vocation mixte (logements sociaux).

Au pied des immeubles, 1 200 m² de surfaces dédiées aux activités médicales, paramédicales et services à la personne.



© Septième Ciel Images



© Septième Ciel Images

Vestiaires et atelier communal



La construction des nouveaux vestiaires, d'un secrétariat, de gradins, d'un club house et d'un local technique pour les employés communaux a commencé le 22 septembre dernier. Après le terrain synthétique et le terrain d'honneur de grande qualité, l'ESC Foot va pouvoir bénéficier, fin 2021, de locaux pour continuer à faire progresser le club et accueillir dans les meilleures conditions les joueurs et leurs supporters.



© Septième Ciel Images



CAEN LA MER HABITAT Route de Bayeux

Le « Domaine d'Adéladis » disposera de 61 logements. Il se compose de 2 bâtiments : un immeuble de 44 appartements de 1 à 4 pièces et un petit immeuble de 17 logements intermédiaires de 3 à 4 pièces. Les premiers logements seront livrés au début de l'année 2021.

SÉCURISATION



↖ Rue de la Campagne



↖ Rue de la Pierre



↖ Piste cyclable - route de Caumont



↖ Arrêts de bus - route de Caen (Carpique Bellevue)

CRÉATION DE STATIONNEMENT SUR VOIRIES

Éviter le stationnement sauvage sur les trottoirs.



↖ Rue des Jardins



↖ Rue de la Pierre



MISE EN PLACE DE BLOCS DE PIERRE

Éviter que les véhicules de chantier du Cœur de bourg roulent sur les trottoirs.

Rue au Maçons et Rue aux sourds



Porte de l'église repeinte



L'équipe municipale tient à remercier les agents communaux pour leur réactivité à la remise en état de la porte de l'église pour effacer des tags blasphématoires.

RÉAMÉNAGEMENT DES ACCÈS À L'ESPACE ATHÉNA



Installation de deux portes automatiques coulissantes et création d'une rampe d'accès pour l'accueil des personnes à mobilité réduite et faciliter l'accessibilité des parents et assistantes maternelles ayant des poussettes. L'occasion aussi de lutter contre la propagation des virus, en évitant de toucher les portes.



62 €
LE BON D'ACHAT

261 BONS
DE RENTRÉE SCOLAIRE

16 182 €
LE MONTANT TOTAL

Aide à la rentrée scolaire

Comme chaque année, un bon d'achat d'un montant de 62 euros a été remis aux élèves de la 6^e à la Terminale et aux enfants scolarisés dans des centres de formation agréés par l'Éducation Nationale (jusqu'à l'année où ils atteignent 18 ans), soit 261 bons de rentrée scolaire en septembre 2020 représentant un montant total de 16 182 euros.

Cette aide leur est accordée pour 7 années consécutives maximum.

Bons des Anciens

120 €
POUR UNE PERSONNE SEULE

160 €
POUR UN COUPLE

Comme chaque année, également, des bons d'achat ont été remis aux aînés de la commune. Ils permettent aux personnes âgées, notamment celles qui ont une faible retraite, d'améliorer leur quotidien en cette période de fin d'année. Toutes les personnes âgées de 67 ans dans l'année et plus et résidant dans la commune depuis au moins une année peuvent en bénéficier. 120 euros pour une personne seule (2 bons de 60 euros) ; 160 euros pour un couple (2 bons de 80 euros).

Ils peuvent être utilisés chez tous les commerçants de Carpiquet ainsi que dans les centres commerciaux de Cora à Rots, Diagonal à St-Germain-la-Blanche-Herbe et Carrefour Market situé à Bretteville-sur-Odon.



Report du traditionnel repas des Anciens

Le C.C.A.S. et l'équipe municipale ont le regret de vous informer que, pour des raisons de sécurité sanitaire évidentes, le repas des aînés n'aura pas lieu en février 2021.

Il sera reporté au Printemps 2021, si la situation sanitaire le permet.

Ateliers créatifs au Local Jeunes

Les jeunes de la commune sont venus partager des moments d'échanges, de jeux et de créations au Local Jeunes. Ils ont adapté leurs jeux de société sur un terrain grandeur nature : le local et ses environs extérieurs, en s'inspirant du loup garou et de l'application Among Us célèbre sur les téléphones portables. Une vraie réussite !

Les ados ont participé à une enquête inspirée du Cluedo. Chacun s'est fondu dans le rôle d'un personnage et le groupe a enquêté pour résoudre une affaire criminelle. C'était un beau mélange d'imaginaire, de rebondissements, d'indices à découvrir. Résultat de l'enquête ??? Des jeunes enquêteurs ravis, une histoire qui finit bien pour l'auteur du crime... Il court toujours...

Enfin, les ateliers créatifs, notamment autour de l'art de Tim Burton, ont eu un grand succès. Voici l'une de leurs créations.



LA RENTRÉE 2020/2021 RENFORCÉE

La préparation de la rentrée s'est effectuée en concertation avec la direction académique, les directrices, les professeures des écoles, l'équipe municipale, les agents communaux afin de garantir la protection des élèves, des enseignants et des personnels mais surtout de permettre la continuité de l'enseignement à l'école.

UNE VÉRITABLE ORGANISATION :

- Respect de la distanciation dans tous les espaces scolaires et périscolaires ;
- Gel hydroalcoolique à disposition dans tous les lieux de fréquentation ;
- Masques à partir de 6 ans offerts par la commune depuis la rentrée des vacances de la Toussaint ;
- Garderie et accompagnement aux devoirs dans les classes ;
- Restaurant communal maintenu à la salle de Spectacles ;
- Cour de récréation pour chaque niveau, 3 entrées et 3 sorties différenciées pour éviter le brassage ;
- Nettoyage/désinfection des locaux et toilettes 3 fois par jour par 3 agents.

DES RENFORTS FINANCIÉS PAR LA COMMUNE :

- Les enseignants reçoivent l'appui de 3 agents communaux en soutien pédagogique et 3 agents qui ne ménagent pas leurs efforts pour offrir aux enfants des locaux propres et désinfectés à tout moment de la journée et ainsi assurer la protection de tous ;
- Les enfants bénéficient de 3 heures de sport hebdomadaire dispensées par 4 éducateurs sportifs en partenariat avec les présidents du Foot, Judo, Basket et Volley.

AUTRES INFOS :

- Les sorties et projets culturels sont bien évidemment suspendus en raison de la conjoncture sanitaire mais aussi en application du niveau d'alerte le plus élevé du plan Vigipirate (urgence attentat).

LES EFFECTIFS

ÉCOLE MATERNELLE SAMUEL DE CHAMPLAIN

77
ÉLÈVES

répartis
en 4 classes

- 2 PS / MS (19 et 18 élèves)
- 1 MS / GS (21 élèves)
- 1 GS (19 élèves)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES CARTIER

138
ÉLÈVES

répartis
en 6 classes

- 1 CP (26 élèves)
- 3 CE1 / CE2 (20, 19 et 19 élèves)
- 1 CM1 (23 élèves)
- 1 CM2 (31 élèves)

L'équipe pédagogique de l'école maternelle 2020/2021



Cette photo réunit les enseignantes et les ATSEM

En haut de gauche à droite :

Isabelle Suard,
Sarah Mohamed Eltayeb,
Angélique Jeanne, Karine Blat.

En bas de gauche à droite :

Elodie Meudec, Edith Matrot, Mélissa Moulin,
Florence Roulin, Christelle Fraichou (sans oublier
Laurence Colas absente le jour de la photo).

PLATE-FORME e-ENFANCE

PORTAIL FAMILLE AU 1^{ER} JANVIER 2021

Nouveau

La commune met en place un nouveau portail Citoyen dès le 1^{er} janvier 2021, permettant des démarches plus simples et zéro papier. Celui-ci vous permettra de dématérialiser vos démarches périscolaires. À partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, connecté à internet, vous pourrez :

- Réaliser l'inscription administrative de vos enfants aux services périscolaires
- Inscrire ou désinscrire vos enfants au restaurant communal et à la garderie
- Régler vos factures en ligne
- Consulter vos historiques
- Être informé sur l'actualité des accueils périscolaires

Pour cela vous devez créer votre compte citoyen sur le portail famille ci-dessous à compter du mois de décembre 2020 :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieCarpiquet14650/accueil>



Les parents d'élèves ont reçu un courrier de la mairie avec leur code abonné famille. Dans l'hypothèse où vous ne l'auriez pas reçu, merci de vous rapprocher de :

Laurence Merlet

02 31 71 20 25

laurence.merlet@carpiquet-mairie.fr

Travaux et aménagements des écoles

Mise aux normes anti-intrusion des clôtures et du portail de l'école maternelle



Plots de séparation d'une cour de récréation à l'école élémentaire



Remplacement et déplacement de la clôture de l'école élémentaire



Entente entre **L'ESC BASKET & L'ESC VOLLEY**

Jusqu'alors, les entraînements des jeunes licenciés, garçons et filles (jusqu'à l'âge de 7 ans) des sections Basket et Volley étaient assurés par leur propre éducateur sportif.

En concertation, Richard pour le basket et Benjamin pour le volley ont constaté que chacun faisait le même travail avec les mêmes méthodes de pratique et d'enseignement. L'entente étant parfaite entre les 2 sections, il a été décidé de regrouper ces activités distinctes au sein d'un même gymnase.

Ces séances d'éveil moteur vont permettre aux enfants d'acquérir une meilleure connaissance de leur corps, des compétences pour leur permettre de mieux évoluer dans le sport qu'ils ont choisi ou choisiront dans le futur.

L'objectif est de développer l'éveil, une meilleure motricité, une aisance corporelle avec des axes primordiaux qui sont courir, sauter, lancer, attraper, tomber, rouler...

Deux créneaux ont été mis en place le mercredi matin à la salle omnisports, réunissant au total une trentaine de jeunes joueurs :

→ de 9h45 à 10h30 pour les moins de 5 ans ;

→ de 10h45 à 11h45 le baby basket (5/6 ans) et le baby volley (5 à 8 ans).

Il est envisagé pendant la saison, d'échanger les groupes une fois par mois pour faire découvrir les 2 activités à tous ces jeunes.

À chaque fin de séance, ils sont amenés à s'exprimer, en restituant oralement à leurs entraîneurs ce qu'ils ont appris, retenu, pratiqué et de quelle manière.

Cette année, les équipes de basket Seniors Hommes 1 (SH1) et Seniors Femmes 1 (SF1) accèdent au niveau régional.

Les SH3 rejoignent les SH2 au niveau départemental 2^e division.

La section basket comprend une à deux équipes dans chaque catégorie d'âge, garçons et filles dont 5 d'entre elles au niveau régional : les U13M, U13F, U15F, U17M et U18F.

Le staff s'est enrichi avec l'arrivée d'un nouveau service civique et de 2 étudiants en 3^e année de l'École de Management, suivis par un tuteur, dont les missions seront de prendre en charge la communication interne et externe, et de développer le sponsoring.

Les stages jeunes continueront pendant les vacances scolaires de Février, de Printemps et en Juillet.



L'ESC VOLLEY

Du baby volley à partir de 3 ans à l'équipe de Nationale 3 Féminine, l'ESC Volley ne cesse de se développer.

Bien que la période soit peu propice aux événements sportifs, l'ESC Volley souhaite rester optimiste et préparer une saison exceptionnelle.

L'équipe fanion en Nationale 3 a déjà remporté ses deux premiers matches. De même, les équipes Prénationale et Régionale Féminines, après leur accession à l'échelon supérieur, sont déjà en tête de leur championnat.

Dans un respect strict des gestes barrières, le soutien du public a fortement aidé les joueuses pendant leurs matches.

Le gymnase accueille un public chaque fois de plus en plus nombreux et nous sommes ravis de pouvoir proposer un divertissement dominical aux Carpiens.

Autre source de satisfaction, notre école de volley.

Le partenariat avec l'école élémentaire Jacques Cartier s'inscrit dans la durée avec un travail en commun entre les enseignants et Benjamin, l'éducateur sportif.

Initiative notable, la collaboration des clubs de Basket et de Volley pour offrir

des séances ludiques autour de la motricité.

L'équipe masculine fait aussi un sans-faute en départementale.

N'hésitez pas à venir soutenir les équipes à la salle Polyvalente, rue Marie-Thérèse Nicolle.

Pratique sportive pendant les vacances grâce aux stages de foot

En accord avec le protocole sanitaire strict établi par l'État et la mairie, le club de foot de Carpiquet a décidé de maintenir son stage habituel des vacances de la Toussaint. Les deux semaines du stage ont affiché complet avec une trentaine d'enfants de 6 à 12 ans. Les jeunes ont eu la chance de participer à diverses activités en salle et sorties pendant la première semaine.

À la suite de l'allocution du président de la République et des nouvelles mesures sanitaires à respecter, la section a été contrainte d'adapter ses pratiques ; pas de sorties, les éducateurs ont renforcé le protocole sanitaire et les jeunes ont dû respecter les distances (repas avec disposition en quinconce).

Pour pallier la fermeture des infrastructures accueillant du public, les éducateurs ont imaginé des activités jusqu'alors jamais réalisées telles qu'un Koh-Lanta revisité et des mini Jeux Olympiques. De même, des actions en lien avec le PEF (Programme Éducatif Fédéral) sur les thèmes de l'environnement, de la santé et de la culture du football ont été mises en place. Les jeunes se sont beaucoup investis dans toutes les activités proposées, ce qui a permis de passer de très bons moments tous ensemble malgré des conditions restrictives.



L'Amicale DES DONNEURS DE SANG DE CARPIQUET



La prochaine collecte de sang à Carpiquet aura lieu le samedi 26 décembre 2020 de 9h à 12h30 à l'Espace Athéna, 22 rue des Écoles. Pour vous accueillir en toute sécurité, nous invitons les donneurs à prendre rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://bit.ly/3pKWHhI>

Il n'y a pas de risque de transmission de la Covid 19 par transfusion et toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre pour éviter les risques de transmission du virus : port du masque obligatoire pour tous, application des règles de distanciation et d'hygiène renforcées. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité.

Contact
Établissement Français
du Sang Normandie

1 rue Professeur Joseph
Rousselot
14000 CAEN

02 31 53 53 53



PROCHAINE COLLECTE DE SANG

CARPIQUET - 26 DÉCEMBRE 2020 - 9H À 12H30 - ESPACE ATHÉNA



LA TROUPE DE L'ESCARPIN



Les comédiens ont débuté les répétitions de leur nouvelle pièce dès début septembre. Cette dernière avait été choisie en juin, c'est une comédie policière..., intitulée « Hauts les cœurs ! » de Martine Rigollot.

8 comédiens seront sur scène, dirigés par un nouveau, jeune metteur en scène, Flavien qui les a rejoints cette année. Stoppées par le virus, les répétitions reprendront dès que possible afin d'assurer les représentations prévues les 20 et 21 mars 2021.

Toute la troupe vous souhaite une bonne fin d'année, prenez soin de vous et rendez-vous en mars !

CLUB INFORMATIQUE



Le CLIC avait redémarré le 15 septembre dernier dans le respect des règles sanitaires mises en place au sein de l'Espace Athéna : nettoyage de la salle effectué entre chaque groupe, port du masque obligatoire et distanciation respectée avec accueil réduit à 10 personnes. Le CLIC qui ouvre le mardi et le jeudi de 15h à 19h avait donc établi 2 séances de 2 heures, ce qui permettait de recevoir une vingtaine de personnes chaque après-midi. Cette organisation, qui a tenu pendant 5 semaines, a été stoppée lors du 2^e confinement. Les adhérents, qui avaient été nombreux à se réinscrire après des mois de confinement, attendent des jours meilleurs pour reprendre leurs activités dès que l'autorisation en sera donnée.

Contact
Patrick Lépine
lepine.mp@orange.fr

06 36 66 80 33

MAJORITÉ

Le 15 mars dernier, vous avez majoritairement exprimé votre confiance à l'Equipe de « Demain Carpiquet ». Nous vous en remercions. La nouvelle équipe municipale mènera à bien ses engagements et ses projets, comme annoncé dans son programme.

Le début de cette mandature est marqué par une crise sanitaire, sans précédent, imposant la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé, pour notamment permettre la garantie d'une rentrée scolaire réussie. Afin d'assurer la continuité de l'enseignement à l'école, des aménagements ont été réalisés. Nous souhaitons remercier le personnel enseignant, communal et les éducateurs sportifs qui se sont investis et continuent à le faire.

Des actions ont été menées auprès des commerçants de proximité pour leur venir en aide financièrement et matériellement. Les élus de la majorité ont été et sont toujours présents sur le terrain.

Depuis 10 mois, nous œuvrons dans divers domaines : sécurité, travaux, cadre de vie, sport, jeunesse, associations, action sociale, communication, Caen la Mer.

Voici ce qui a déjà été réalisé :

Espace Athéna : mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite (pose d'une rampe) et accès facilité pour tout public avec la mise en place de 2 portes d'entrée coulissantes automatiques ;

École maternelle : sécurisation de l'enceinte ;

École élémentaire : agrandissement de l'espace récréatif ;

Carpiquet Bellevue : réfection des passages piétons ; convention signée avec Partélos pour une mise à disposition de la salle de la résidence Belle-Vue afin d'y rencontrer les riverains pour des réunions et des activités communales ;

Rues de la Campagne, de la Pierre et aux Maçons : sécurisation, signalisation, stationnement, passages piétons ;

Rue des Jardins : aménagement de la voirie et création de places de stationnement ;

Complexe sportif route de Caumont (face à l'aéroport) : début des travaux de construction des vestiaires, des gradins et de l'atelier communal (livraison fin 2021) ;

Finances : maintien du versement des subventions aux associations, malgré l'arrêt des activités dû à la crise sanitaire ; maintien d'une subvention pour l'achat d'un vélo ou d'une trottinette à assistance électrique ; une nouveauté, l'aide attribuée pour les transports en commun aux jeunes Carpiquais.

Fidèles à nos promesses.

Belles fêtes de fin d'année et meilleurs vœux 2021.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

 Demain Carpiquet

MINORITÉ

« Dites-nous tout... »

- 26/11/2020 -

Dans moins d'un mois, Noël sera là... Comme partout en France (et dans le monde), plus encore que jamais, nous souhaitons qu'il soit le plus joyeux possible pour vous (et pour tous).

Aux réunions du Conseil, nous sommes 4, pour y faire des propositions ou donner des avis, éventuellement différents des positions de la municipalité. Il est donc important, pour nous, d'identifier précisément vos attentes et/ou doléances, pour les « remonter » fidèlement en séance. Tout récemment, nous avons ainsi informé la municipalité de plaintes relatives aux déjections canines, de plus en plus fréquentes et intolérables sur le domaine public. Sa réaction n'a pas tardé et une démarche de sensibilisation à l'obligation du ramassage a été entreprise à l'attention de tous les possesseurs de chiens. Nous demeurerons assurément à votre service pour être vos « lanceurs d'alerte »..., quand vous le jugerez nécessaire !...

De même, nous entendons rechercher, à vos côtés, des solutions aux problèmes que vous pouvez ressentir et/ou appréhender dans votre vie quotidienne. Aujourd'hui, la crise du covid-19 est naturellement au cœur de toutes nos préoccupations ; mais vous êtes nombreux à penser aussi à demain : notre population augmente et nos équipements, bien que généreusement dimensionnés, risquent de ne plus suffire à son accueil. Plus précisément, des parents s'inquiètent déjà du manque probable d'espaces de proximité pour que leurs enfants puissent s'y amuser, s'y détendre,... D'autres Carpiquais, qui, comme nous, aiment la nature, insistent pour qu'à minima les surfaces vertes restantes soient préservées : elles participent, en effet, à l'équilibre de notre territoire. Nul doute qu'ils attendent de nous 4 que nous soyons leur porte-parole et soyons vigilants. Il va de soi que nous nous ferons l'écho de ces messages et ne manquerons pas de demander à la municipalité qu'ils soient pris en compte, lors de la définition des projets communaux !

Notre participation à diverses commissions (« travaux », « communication », « appel d'offres »,...) s'inscrit dans une démarche positive de « faire avancer les choses » à Carpiquet : c'est, en effet, l'affaire de tous.

Alors que nous n'aurons (peut-être ?) pas que de bonnes surprises dans les temps qui viennent, soyez surtout assurés de notre attention indéfectible pour recueillir vos remarques et de notre accompagnement, surtout en cas de moments « difficiles ».

Nous vous souhaitons les meilleures fêtes de Noël et du Nouvel An possibles, dans ce contexte si particulier !

Sincèrement vôtres,
Sonia Champion - Carole Drevet
Daniel Morin - Dominique Pain

contact : vivremieuxacarpiquet@gmail.com

PERMANENCES

→ Conseillers Départementaux

Stéphanie YON-COURTIN est disponible sur rendez-vous à la mairie de St-Contest

Contact

02 31 07 06 31
fmprado@syceurope.fr

Patrick JEANNENEZ est disponible sur rendez-vous

Contact

02 31 57 14 88
camille.lecointre@calvados.fr

→ Conciliatrice de justice

Odile BACHELIER est présente un mercredi par mois en mairie

Contact

Laurence JOUBERT au 02 31 71 26 67

→ Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi (A.I.A.E.)

Le 1^{er} mardi de chaque mois, sauf en août, de 14h à 17h à l'Espace Athéna

Contact

Stéphanie FAUTRAS
02 31 26 95 95 - a.i.a.e@wanadoo.fr

→ Mission Locale

Le 4^e lundi du mois de 14h à 17h à l'Espace Athéna

Contact

Hélène LODDÉ
02 31 46 21 46 - mlmc@mlbn.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI de 10h à 17h (sans interruption)

MARDI de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

MERCREDI de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

JEUDI de 9h à 12h30

VENDREDI de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

**MODIFICATIONS DES
HORAIRES D'OUVERTURE
DURANT LES FÊTES DE FIN
D'ANNÉE :**

le **lundi 28 décembre**, la mairie sera ouverte de 10h à 12h30 et de 14h à 17h ;
les **jeudis 24 et 31 décembre après-midi**, l'accueil physique et téléphonique sera fermé au public.

BIBLIOTHÈQUE - CLICK & COLLECT

La bibliothèque étant fermée au public, la commune offre la possibilité d'avoir accès aux livres de la bibliothèque en retrait drive. Plus d'informations dans les actualités du site internet de la mairie :

02 31 71 16 02
bibliotheque@carpiquet-mairie.fr

NUMÉROS COMMUNE

Police Municipale : 02 31 71 26 68 - 06 03 82 98 23

A.S.V.P. : 07 72 15 93 92

Astreinte (extrême urgence) : 06 31 12 48 04

TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs pour la location des salles, le restaurant scolaire et les concessions dans les cimetières sont disponibles sur le site internet de la commune, dans la rubrique
« **Vivre à Carpiquet - Les Tarifs communaux** ».



ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à :

17 août 2020 - Hylia CHRISTOL
19 août 2020 - Éden REVERT
8 septembre 2020 - Iris PLANQUEEL CAPLET
21 septembre 2020 - Lyanna FISCHER
25 septembre 2020 - Maxence HINGAN
25 septembre 2020 - Gabriel HIROUT
13 octobre 2020 - Seyyid CAGLAYAN
1^{er} novembre 2020 - Naïm MELOUKI
9 novembre 2020 - Arthur NÉEL

MARIAGES

Félicitations à :

26 août 2020 - Elodie PERROTTE et Matthieu JEANNE
29 août 2020 - Gwendoline TONNELIER et John AMIROTTO
12 septembre 2020 - Emmanuelle LABBÉ et Alexis PALMÈRE
12 septembre 2020 - Josiane COULIBEUF et Jacques POUSSIER
19 septembre 2020 - Catherine POISSON et Gatien DUHAMEL

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles de :

14 août 2020 - Marie-Noëlle PLONEÏS, épouse VILLAIN
14 août 2020 - Pascal DAIGREMONT
23 août 2020 - Thierry AUMONT
28 octobre 2020 - Michel FRAICHO
29 octobre 2020 - Cédric LEROY

MAIRIE DE CARPIQUET

1, avenue Charles de Gaulle
14650 CARPIQUET

www.carpiquet-mairie.fr

Tél. : 02 31 71 20 20

Fax : 02 31 26 09 39

✉ accueil@carpiquet-mairie.fr

f La Jeunesse Carpionne

